



Comptabilisation don

Par **Emma06270**, le **15/01/2024** à **20:50**

Bonjour,

je voulais savoir comment se comptabilise un don de véhicule de particulier, donc d'occasion reçu par une association et destiné à être revendu auprès d'autre particuliers.

Merci de votre retour

Par **Marck.ESP**, le **15/01/2024** à **21:40**

Bonsoir et bienvenue

Nous ne sommes spécialisés dans la comptabilité et je suppose que votre association a recours aux services d'un comptable ou que votre trésorier dispose du plan comptable spécifique aux associations....

Ce don serait-il exceptionnel ou cela peut devenir chose courante ?

Dans chaque cas, il s'agirait je pense d'un compte différent. Pour exemple, le 6713 est relatif aux dons et libéralités, le 6238, les dons courants etc ...